



**COLLEGE et LYCEE BLAISE-PASCAL**

**36 avenue Carnot  
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1**

☎ 04.73.98.26.50

Fax (intendance) 04.73.90.50.59

Fax (administration) 04.73.92.83.20

Lycée

Site  
<http://lycee.blaisepascal.fr>  
[blaisexp@ac-clermont.fr](mailto:blaisexp@ac-clermont.fr)

Collège

<http://www3.ac-clermont.fr/etabliss/college-blaise>  
[0631411S@ac-clermont.fr](mailto:0631411S@ac-clermont.fr)

Site  
Courriel

## **CLASSES PREPARATOIRES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES**

### OPTION SCIENTIFIQUE & OPTION ECONOMIQUE

#### **CONCOURS PREPARES**

→ L'originalité de ces classes est de préparer à la fois

↳ Aux plus **Grandes Ecoles de Management** : **HEC, ESSEC, ESCP-Europe, EM Lyon, EDHEC Lille et Nice, Audencia Nantes, ECRICOME** (ESC Bordeaux, ESC Marseille, ICN Nancy, ESC Reims, ESC Rouen)

↳ **A l'ensemble des Ecoles Supérieures de Commerce** : CERAM Sophia Antipolis, ESC Amiens, Brest, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, La Rochelle, Le Havre, Lille, Montpellier, Pau, Rennes, St Etienne, Troyes, ESCEM IECS Strasbourg, INT Management. Toutes les autres Ecoles ou Instituts de Gestion.

↳ Mais aussi : **Ecole Normale CACHAN et ENSAE** (Ecole de l'INSEE).

→ Les études, dans ces écoles, durent généralement **3 ans**. Elles sont sanctionnées par un diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale. Les diplômés peuvent prétendre à des **postes de responsabilité** dans tous les types d'entreprises et dans des domaines d'activité variés : commerce, finances, comptabilité, administration, gestion du personnel, audit... A la sortie des Ecoles de Commerce, après une formation complémentaire de 2 ans, il est possible d'accéder aussi à différentes carrières libérales : Expert-comptable, Commissaire aux comptes, Audit...

La plupart de ces écoles proposent des formations payantes. Quelques bourses d'études sont parfois octroyées et certains élèves peuvent, dès leur deuxième année, faire financer leurs études par des entreprises (formation en alternance). De nombreuses banques acceptent de prêter aux lauréats la somme nécessaire au financement de leurs études.

**L'option scientifique** est ouverte aux titulaires du Bac S quel que soit l'enseignement de spécialité suivi.

**L'option économique** est ouverte aux titulaires du Bac ES quel que soit l'enseignement de spécialité suivi, mais aussi aux titulaires du Bac L avec spécialité « mathématiques ».

→ **Convention avec l'Université** : Des conventions permettent aux étudiants de CPGE, sur proposition du lycée, d'obtenir des équivalences de licence (L1, L2) dans le cadre du LMD, sous réserve d'inscription préalable à l'Université. La validation reste de la seule compétence de l'Université.

#### **CONDITIONS D'ADMISSION**

Les inscriptions se font sur le site Internet du Ministère de l'Education Nationale ([www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)). L'admission dans ces classes se fait au vu du dossier scolaire accompagné des appréciations détaillées du Chef d'établissement et des professeurs des **deux dernières années scolaires**. Les dossiers des élèves seront classés par la Commission d'Admission présidée par le Chef d'établissement. **L'admission n'est définitive qu'après notification du succès au Baccalauréat.**

▪ Il est nécessaire d'avoir un bon niveau dans l'ensemble des matières évaluées aux concours : mathématiques, langues (**2 langues obligatoires dont l'anglais**), philosophie, français, histoire géographie et, pour la seule option économique, économie.

Des **résultats équilibrés et une bonne culture générale sont requis**. Il est nécessaire, eu égard à la charge de travail exigée, d'avoir une **motivation sérieuse**.

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

**Des bourses d'Enseignement Supérieur** peuvent être demandées pour ces classes. Se renseigner en février, auprès du Chef de l'établissement **fréquenté**. Les élèves déjà boursiers doivent faire une nouvelle demande.

### Modes d'hébergement :

**IL N'Y A PAS D'INTERNAT POUR LES JEUNES FILLES**. Elles peuvent être admises comme externes, demi-pensionnaires, ou internes non logées.

**LES JEUNES GENS** peuvent être admis comme externes, demi-pensionnaires, internes ou internes non logés. L'internat est fermé chaque semaine du samedi à 13 h au dimanche à 19 h. Les internes peuvent rentrer soit le dimanche soir avant 23 h, soit le lundi matin avant les cours. Compte-tenu de cette obligation de fermeture hebdomadaire de l'internat, les élèves d'Outre-Mer et de l'étranger doivent être accueillis en Résidence Universitaire (s'adresser au CROUS) ou prendre une chambre en ville.

## LES ETUDES ET LEUR ORGANISATION

### HORAIRES DES CLASSES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES

OPTIONS		OPTION SCIENTIFIQUE		OPTION ECONOMIQUE	
		1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Mathématiques et Informatique	Cours	7 h	7 h	6 h	6 h
	TD	2 h	2 h	2 h	2 h
Français et culture générale		3 h	3 h	3 h	3 h
Philosophie		3 h	3 h	3 h	3 h
Langue Vivante 1		3 h	3 h	3 h	3 h
Langue Vivante 2		3 h	3 h	3 h	3 h
Histoire - Géographie		6 h	6 h		
Analyse économique et historique des économies et sociétés contemporaines				6 h	6 h
Economie (micro-économie, macro-économie)		<i>1 h (fac)</i>	<i>1 h (fac)</i>	2 h	2 h
EPS		2 h	2 h	2 h	2 h
<b>TOTAL COURS</b>		30 h	30 h	30 h	30 h
Interrogations orales («khôles») + préparation		2 h	2 h	2 h	2 h

En plus de cet emploi du temps, les étudiants ont régulièrement des **devoirs en temps limité** correspondant aux diverses épreuves des concours, **deux concours blancs** étant organisés pendant l'année. Un entraînement systématique à l'oral, sous forme d'**interrogations individuelles obligatoires** permet à chaque étudiant de faire régulièrement le point dans chaque discipline avec ses professeurs.

